BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2945

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOULOGNE-SUR-MER

Ventes et cessions

500 061 999 RCS Boulogne-sur-Mer.
SLSUD.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 49266.00 EUR.
Adresse : Rue Frederic Sauvage, Zone Industrielle du Valigot, Chemin des Pauvres62630 Étaples.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Liste des sociétés ayant participé aux opérations: - SLFAMILY, SAS au capital de 158.623,10 €uros, dont le siège social se situe chemin des pauvres- rue Frédéric Sauvage - Zi du Valigot (62630) Etaples, immatriculée au Rcs Boulogne sur Mer sous le n° 794 911 909: société absorbante ET - SLSUD, SAS au capital de 49.266 €uros, dont le siège social se situe chemin des pauvres- rue Frédéric Sauvage - Zi du Valigot (62630) Etaples, immatriculée au Rcs Boulogne sur Mer sous le n°500 061 999: société absorbée Actif net apporté: 16 471.152 €uros Passif pris en charge : 24 609 392 €uros Actif net apporté: (- 8 138 240 €uros) La société SLFAMILY détenant la totalité des 966 actions composant le capital social de la société SLSUD il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante aucun rapport d'échange n'a été déterminé Mali de fusion: - 12 974 118 €uros La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/10/2025 d'un point de vue comptable et fiscal Acte sous seing privé en date du 31/03/206 Date de dépôt au Rcs Boulogne sur Mer pour les sociétés absorbante et absorbée; 02/04/2026 Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L.236-15 et R.236-11 du code de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent..